

1 place de la Mairie
09700 LISSAC



Tel : 05.61.60.39.70
communedelissac.ariège@orange.fr

MAIRIE DE LISSAC

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIEVS - CANTON DES PORTES D'ARIEGE PYRENNÉES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 avril 2024

Date de la convocation : 27 mars 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	8	9
RÉSULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
adoptée		

Le trois avril deux mille vingt-quatre, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie de Lissac), sous la présidence de Madame Monique DUPRE-GODFREY.

Présents : Monique DUPRE-GODFREY, Gilles BREIL, Julie COURTHIEU, Nadine GOMEZ-BARRAU, Jérémy LOZE, Céline POL, Joël ROZENCWAJG, Monique SENGES
Représenté(e)s : Guy MERCADIE représenté par Gilles BREIL
Absents & excusés : Aurélie MASCARENC

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Julie COURTHIEU est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Approbation du compte de gestion 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-31, L.2122-21 et L.2343-1 et 2 ;

CONSIDERANT que l'exécution des dépenses et des recettes a été réalisée par le Receveur Municipal en poste à Pamiers et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif 2023 du Budget Principal de la Commune ;

CONSIDERANT que le Receveur Municipal a transmis son Compte de Gestion avant le 1er Juin comme la loi le prévoit ;

AYANT ENTENDU l'exposé de Madame Le Maire, résumé comme suit :

Fonctionnement :

Recettes : 230 377.21€

Dépenses : 198 555.92€

Excédent de 31 821.29€

Résultat de clôture 2023 : +101 075.38€

Investissement :

Recettes : 88 791.04 €

Dépenses : 46 894.62€

Excédent de 41 896.42€

Résultat de clôture 2023 : +59 191.90€

Résultat budgétaire global 2023 = +73 717.71€

Résultat d'exécution global 2023 = +160 267.28€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

ADOpte le Compte de Gestion du Budget Principal de la mairie de Lissac, établi par le Receveur Municipal, pour l'exercice 2023, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif du même exercice.

Pour extrait conforme

Pour extrait conforme,

Président de séance
Madame Monique DUPRE-GODFREY

Secrétaire de séance
Madame Julie COURTHIEU



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Courthieu', is written over a faint, circular official stamp impression.

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

17020 - LISSAC

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	17 295,48		41 896,42		59 191,90
Fonctionnement	86 364,09	17 110,00	31 821,29		101 075,38
TOTAL I	103 659,57	17 110,00	73 717,71		160 267,28
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	103 659,57	17 110,00	73 717,71		160 267,28

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

17020 - LISSAC

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART APPRECIÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	17 295,48	17 110,00	41 896,42		59 191,90
Fonctionnement	86 364,09		31 821,29		101 075,38
TOTAL I	103 659,57	17 110,00	73 717,71		160 267,28
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	103 659,57	17 110,00	73 717,71		160 267,28

Page des signatures

17020 - LISSAC

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

VIALA Beatrice (1017521981-0), Contrôleur principal des Finances Publiques

A DDFIP DE L'ARRIGE, le 30/01/2024

Le comptable sousigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de LISSAC pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LECOMTE Jean-Marie (1013743337-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

A PAMIERS, le

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A, le

03 AVR. 2024

Le Maire
Monique DUPRÉ-GODFREY

